

Prévenir et promouvoir la santé

LES 11 COMMANDEMENTS

Agir pour promouvoir la santé et prévenir les maladies impose de se questionner sur son efficacité et son impact. Est-ce que ce que je mets en place atteint son objectif de renforcement des capacités pour une meilleure santé ? Est-ce que j'incite mon public à adopter un comportement favorable à la santé ?

Bien qu'il n'y ait pas de formule magique, la recherche, en se basant sur des expériences, permet de fournir des techniques pouvant guider vers une action efficace. Voilà une synthèse de critères méthodologiques utiles à l'action.



1. Faire plus que transmettre un savoir :

Etre informé des risques d'un comportement n'entraîne pas forcément un changement de comportement. Mobiliser différents facteurs de changements plutôt qu'uniquement transmettre une information.

Favoriser l'accroissement du pouvoir des populations sur les questions de santé les concernant eux et leur entourage (empowerment).

Ex : Envisager des temps formatifs où les informations sur un problème de santé sont discutées, questionnées et identifier l'applicabilité de ces informations dans son quotidien. Questionner les individus sur les avantages et inconvénients à changer leur comportement.

2. S'inscrire dans une démarche de promotion de la santé

Modifier les causes profondes des problèmes de santé en agissant :

- sur les facteurs individuels
- les compétences psycho-sociales (connaissances et compétences permettant de se préparer aux aléas de la vie)
- les facteurs environnementaux qui renforcent la vulnérabilité de l'individu face au risque.

Ex : L'intervention en milieu scolaire est combinée à un dispositif de soutien aux enfants avec des carences affectives ou à des programmes de soutien aux parents.

3. Communiquer à travers des messages adaptés : (littératie) :

- Faire appel aux émotions de façon équilibrée

Ex. Baser son intervention sur l'humour ou le récit pour accrocher le public.

- Orienter l'intervention vers du concret et de la mobilisation de l'individu

Ex. Donner le numéro de téléphone d'un service d'aide, de partager l'information

- Etre à contre-pied de la publicité en utilisant leurs codes de communication (contre-marketing social). Il s'agit d'informer sur les effets de l'usage du produit, jamais mis en évidence par les publicités.

Ex : Campagne sur les dérives d'une soirée « arrosée » entre jeunes.

- Partir des connaissances et du vécu du public en se renseignant sur ses caractéristiques.

PUBLIC



4. S'inscrire dans la durée :

Envisager des interventions régulièrement tout au long de l'année et sur plusieurs années
Démarrer la prévention tôt (parfois avant la naissance auprès des parents voire des futurs parents) et dans la durée



5. Adapter son intervention aux étapes de vie et au public :

En fonction des actions de prévention, s'adapter aux étapes de vie :

1. Petite enfance : Bienveillance, environnement sécurisant...
2. Primaire : Acquisition et renforcement des CPS
3. Jeune adolescence : Retarder les prises de risques
4. Adolescence : Réduction des risques
5. Adulte : Réduction des risques, renforcement et maintien des CPS

S'adapter au public : Caractéristiques individuelles et collectives (représentations sociales, parcours et contexte de vie,...)

6. Articuler interventions collectives et individuelles selon le principe d'équité :

Intégrer le principe d'universalisme proportionné par des actions universelles pour toutes et tous, mais certaines sélectives en fonction du profil et des besoins des moins favorisés.

Pour réduire les inégalités sociales de santé, incorporer dans les activités de prévention des actions ciblées avec une mission de repérage et d'orientation pour les plus à risque.

7. S'adresser aux publics de façon appropriée :

- Partir du point de vue du public
- Promouvoir la réduction des risques plutôt que l'abstinence au produit
- Utiliser une argumentation scientifique solide pour favoriser la confiance
- Tenir compte des avantages du comportement à risque
- Bannir les approches moralisatrices
- Trouver une alternative au comportement à risque grâce à des bénéfices immédiats
- Privilégier la qualité de la relation
- Utiliser des méthodes interactives



8. Impliquer le public dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des actions de prévention :

La participation au processus de prévention est une expérience qui renforce les capacités et suscite la prise de conscience nécessaire au changement de comportement.

Il s'agit du renforcement de l'action communautaire qui favorise la participation effective et concrète des populations à la fixation des priorités, à la prise de décision et à l'élaboration des stratégies d'action, pour atteindre un meilleur niveau de santé (3e des 5 piliers de la Charte d'Ottawa)

9. Agir en direction de la famille, de l'entourage, de la communauté :

L'entourage proche ou lointain peuvent être les premiers acteurs de prévention (ou de comportements à risque). Aider l'entourage à poser les limites et promouvoir les comportements sains. Renforcer l'implication de la communauté (habitants du quartier...) dans les stratégies de prévention pour favoriser des environnements de proximité favorables à la santé.

10. S'intégrer à des dispositifs à composantes multiples

- Partager les initiatives et collaborer avec différents acteurs pour envisager des approches variées.
- Etre un relais local des stratégies nationales.
- Exiger et s'impliquer pour avoir une cohérence de la politique territoriale avec plus d'inter-sectorialité.

11. Penser l'évaluation à toutes les étapes du projet

- Améliorer et ajuster les actions pour mieux répondre aux besoins.
- Agencer les actions initiées en fonction des moyens à disposition et des priorités sociétales et territoriales.

La recherche est une source d'information précieuse pour guider l'action du professionnel. C'est un avant-goût de tout ce que la littérature scientifique peut fournir. Cette note vise, en particulier, l'appropriation de ces conclusions en soulignant les critères d'efficacité à garder en tête lors d'une intervention en prévention.

Sources :

Benec'h, G. (2013) "Alcool et jeunes, les mesures les plus efficaces pour réduire les méfaits liés à la consommation d'alcool" CIRDD Bretagne

OMS, (1986) "Charte d'ottawa",



Retrouvez tous les supports complémentaires sur <https://www.ireps-hn.org> ou en contactant l'IREPS : 02 32 18 07 60 ou accueil@ireps-hn.org